

14/03/2024

SERM : des AOM déterminées mais en attente de réponse sur le financement

Le 13 mars 2024, plus de 200 acteurs de la mobilité se sont rendu à Bordeaux à l'invitation du GART qui organisait, en lien avec Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine, un colloque intitulé « SERM : des enjeux stratégiques et de gouvernance au service de l'intermodalité ».

Patrice Vergriete, ministre des Transports, présent en ouverture de ce colloque, a insisté sur le rôle majeur des projets de services express régionaux métropolitains (SERM) en matière d'aménagement du territoire tout en restant bien prudent sur les engagements financiers que l'État était prêt à prendre pour accompagner les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) concernées.

Le GART prend note de la volonté du ministre d'organiser une Conférence nationale réunissant les Autorités organisatrices et l'État afin d'aborder, non seulement le financement des SERM mais également le modèle économique des AOM.

Le GART porte une dizaine de propositions pour permettre aux AOM locales et régionales de disposer des ressources financières nécessaires pour mener des politiques publiques de mobilité ambitieuses et adaptées permettant de lutter efficacement contre le réchauffement climatique tout en répondant aux attentes des usagers.

Les SERM contribuent au choc d'offres que le GART appelle de ses vœux. On recense d'ores et déjà 13 territoires où Autorités organisatrices locales et régionales réfléchissent et œuvrent de concert pour mettre en œuvre des services de transport performant et intermodaux s'appuyant sur une épine dorsale ferroviaire.

Si les AOM ont conscience de leur obligation de résultat, elles demandent à l'État d'assumer son obligation de moyens pour dégager des financements à la hauteur des ambitions qu'avait lui-même fixées le président de la République en novembre 2022.

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org